

Marseille, le 24 novembre 2011

Chère consœur, cher confrère,

Voici, pour la troisième année consécutive, la lettre d'information 2011 du centre local du Programme National de Surveillance du Mésothéliome (PNSM), pour les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Paca) et Corse.

Nous vous rappelons que ce centre est l'un des 12 centres locaux du PNSM. Ses missions consistent à recenser l'ensemble des patients dont le diagnostic évoque une suspicion de tumeur primitive de la plèvre, résidant dans les départements des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Var, de la Corse du Sud et de la Haute Corse, et à recueillir différentes informations médicales. Il permet par ailleurs de rencontrer les patients afin de rechercher dans leur vécu des facteurs d'exposition, professionnelle ou non, pouvant jouer un rôle dans leur maladie. Cette rencontre nous permet également de les informer de leurs droits d'indemnisation auprès de la sécurité sociale et du Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante.

Cette lettre est ainsi destinée à l'ensemble de nos sources de signalements (anatomopathologistes, pneumologues, chirurgiens thoraciques, oncologues, cancérologues et médecins traitants). Elle se veut être un retour d'informations de notre surveillance et un gage de remerciements face à votre implication et à votre collaboration tout au long de l'année.

Cette année elle fait état du fonctionnement local et des cas de mésothéliome pleural recensés au 1^{er} novembre 2011, ainsi que d'une analyse nationale de certaines données sur plusieurs années d'observation.

Grâce à notre nouvelle collaboration régionale avec le réseau régional de cancérologie OncoPACA Corse, vous pouvez en plus retrouver les plaquettes 2009 et 2010 sur leur site : <http://www.oncopaca.org/fr/professionnels/cancerspro/mesotheliome>, ainsi que toutes les informations et documents concernant le PNSM.

Aussi, si vous souhaitez plus de résultats sur l'activité de notre programme, une présentation des résultats au 31/08/2011, a été mise en ligne, toujours sur OncoPACA Corse, à la page : <http://www.oncopaca.org/fr/presentation/colloque> « rubrique : Mésothéliome et santé publique ».

L'an passé nous vous annoncions l'inscription du mésothéliome dans la liste des maladies à déclaration obligatoire et le lancement de sa phase pilote dans notre région Paca. Sur les deux pages web OncoPACA Corse, citées ci-dessus, vous trouverez toutes les dernières informations la concernant, notamment les résultats de la phase pilote et les perspectives d'avenir de la déclaration obligatoire du mésothéliome.

Encore une nouveauté cette année : le télé-diagnostic. En effet, les experts du groupe Mésopath qui assurent la confirmation anatomo-pathologique des cas ont à leur disposition, depuis cette année, l'usage du télé-diagnostic. Cette pratique doit permettre d'accélérer les diagnostics consensuels et donc un retour de conclusion plus rapide aux médecins. Les réunions mensuelles des experts ciblant les cas d'interprétation plus délicate.

En vous souhaitant bonne lecture de notre lettre d'information n° 3 et bonne navigation sur nos pages internet dédiées, je vous prie de croire, chère Consœur, cher confrère, à mes respectueuses salutations.

Docteur Loulette Garbe,

